

faïres à l'avantage des deux Couronnes, & ouvroit la voie à l'évacuation de l'Allemagne de la part des troupes Françoises en compensation des conquêtes de l'Angleterre en Amérique.

L'on connoissoit en France toute l'étendue de la proposition contenuë dans le Mémoire du 26. Mars, adressé à Mr. Pitt; mais le Roi, père de ses Peuples, ne pensoit qu'à leur soulagement, & s'étoit déterminé, d'après ce sentiment, aux offres qui lui avoient paru devoir inspirer plus promptement & plus sûrement à ses ennemis l'esprit de conciliation qui dirigeoit les vûes & les démarches de Sa Majesté.

Mr. Pitt répondit à la Lettre du Duc de Choiseul, & lui adressa en même-tems un Mémoire en réponse à celui de la France du 26. Mars.

“ MONSIEUR, le Roi mon Maître m'a autorisé d'envoyer à Votre Excellence, avec la promptitude qui s'est trouvée possible, le Mémoire ci-joint, en réponse de celui du 26. du mois passé, fait par ordre & au nom du Roi Très-Chrétien, concernant uniquement les intérêts de l'Angleterre & de la France, relativement à la guerre particulière des deux Couronnes, lequel étoit joint à la Lettre de Votre Excellence de même date, qui m'a été remise par Mr. le Prince Galitzin.

Sa Majesté a fait connoître ses sentimens véritables sur l'ouvrage salutaire de la paix, avec la franchise que Sa Maj. Très-Chrétienne a désirée, & dont elle a donné l'exemple; le Roi mon Maître, de son côté, ne souhaitant rien plus que d'ôter, par la sincérité de son procédé, toute méfiance dans le cours de la négociation.

J'informerais de même Votre Excel. que c'est avec grande satisfaction que le Roi a appris que Votre Excel. est autorisée à assurer que relativement à la guerre qui concerne le Roi de Prusse, les Alliés de Sa Maj. Très-Chrétienne sont décidés à traiter avec la même simplicité & franchise que la Cour de France, & qu'ils apporteront dans la négociation du futur Congrès, toutes les facilités que leur humanité leur inspire pour le bonheur général de l'Europe.

Je dois ajouter ici que, relativement à la guerre qui concerne le Roi de Prusse, aussi-bien qu'à l'é-
gard